

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 218

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

-----

### ARTICLE 33

À l'alinéa 113, après le mot :

« essentielles »,

insérer les mots :

« en matière ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.